

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Garderie les Débrouillard(e)s de Val D'Amour INC.	Numéro de permis 828038	Date d'inspection Le 03 mai 2024	
Nom de l'établissement L'Énergicentre		Numéro de téléphone (506) 753-3596	
Adresse 1 rue Ecole Val-d'Amour NB E3N 5E1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Les activités quotidiennes comprennent des programmations délibérément planifiées et documentées.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- La directrice demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Observations: Le diner, jeux libres (les enfants font une expérience de science avec du moon dough) et les enfants travaillent sur un projet éducatif de printemps. Ils font pousser des tulipes pour la fête des Mères et travaillent sur un mural. Lors de la visite, les enfants ont été joués à l'extérieur.
- Discussions avec les éducatrices concernant la documentation et la planification.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 mai 2024

Date

original signé par
Tania Landry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 mai 2024

Date